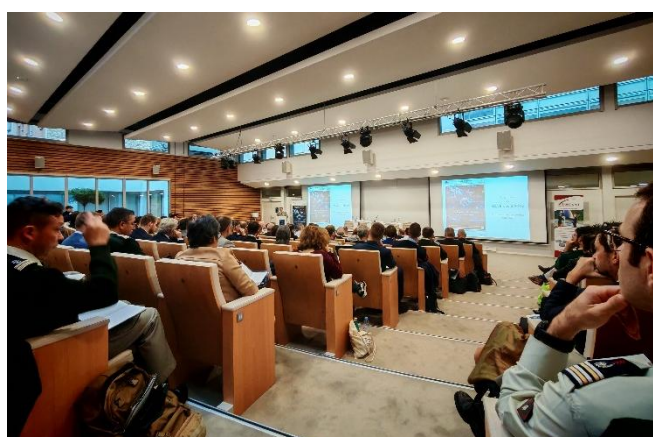


FONDATION SAINT-CYR

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



SOMMAIRE

Mot du Président	3
Chapitre 1 : les activités de recherche	4
La chaire Grands Enjeux Stratégiques Contemporains	5
La chaire "Soldat augmenté dans l'espace numérique de bataille"	7
La chaire Cyberdéfense et Cyber sécurité	9
La chaire "Intelligence Artificielle"	11
Le projet ANR "DRIFT-FH"	13
Projets divers	15
Chapitre 2 : la gouvernance et les ressources humaines	16
Membres du conseil d'administration	17
Evolution des ressources humaines	18
Chapitre 3 : la situation financière	20
Le fonctionnement	21
Le résultat financier	24
Les produits de fonds dédiés	26
Les charges de fonds dédiés	27
Le résultat	29
Annexe : bilan et compte de résultat 2023	

LE MOT DU PRESIDENT



Sur la lancée de 2023, l'année 2024 confirme la bonne santé et le dynamisme de la Fondation. Ils sont tout d'abord le fruit du maintien d'une activité riche et diversifiée avec l'objectif de toujours mieux valoriser la recherche au sein du Centre de recherche de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan et de la Défense en général, conformément à ses statuts. Ils sont également marqués par la concrétisation du changement d'orientation opéré dans le placement de ses avoirs, travail de longue haleine qui s'est achevé en fin d'exercice avec la satisfaction d'avoir pu sécuriser et garantir la totalité du capital non consommable.

En étroite collaboration avec les titulaires de chaires et les entreprises partenaires, la Fondation a soutenu et accompagné les programmes de recherche issus des trois conventions majeures signées fin 2022. Atteignant son pic d'activités, la chaire Safran (Soldat augmenté) a ainsi recruté son troisième doctorant auprès de l'Université Technologique de Compiègne avec qui un nouveau partenariat a été noué. La chaire Thales (Cyberdéfense - Cybersécurité) pour sa part, poursuit son activité avec un doctorant, le deuxième étant espéré début 2026. Parallèlement, les travaux de la chaire "Intelligence artificielle", forte de son partenariat avec Naval Group et KNDS, sont désormais bien avancés, avec une deuxième année de post-doctorant et le démarrage d'une thèse CIFRE¹. Par ailleurs, le cycle de conférences 2024 de la chaire "Grands enjeux stratégiques contemporains", dirigée par Louis Gautier, a de nouveau remporté un franc succès. Le projet DRIFT-FH ("*Digitalisation : Risques, incertitudes et fragilités des technologies en lien avec le facteur humain*"), financé par l'ANR, a quant à lui poursuivi ses travaux, avec le soutien de la Banque Française Mutualiste avec qui une convention a été signée mi-2023. Enfin, la Fondation reste toujours attentive au soutien des initiatives diverses portées par les enseignants chercheurs du CReC Saint-Cyr.

Sur le plan comptable, la Fondation enregistre cette année un résultat positif de 97 K€. Porté par une solide activité de recherche permettant de maintenir à bon niveau les frais de gestion et frais spécifiques² qui en découlent, ce résultat est également dû à d'excellents résultats financiers, fruit des importantes plus-values réalisées lors de la revente opportune des anciens comptes-titres. Quant aux fonds dédiés, ils demeurent à un niveau très satisfaisant avec un report à nouveau pour 2025 de 480 K€.

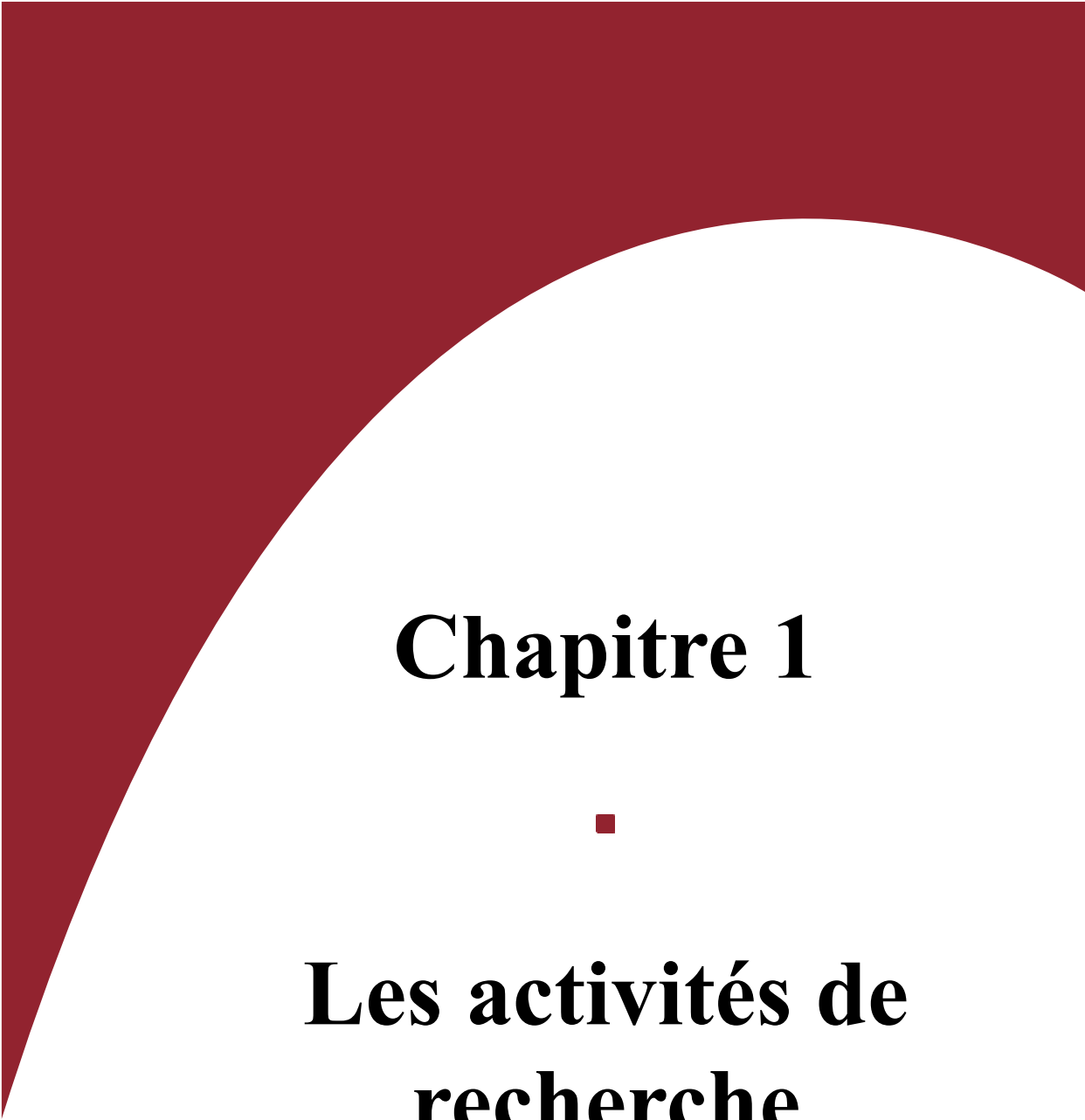
Par ailleurs, la réorientation des placements du capital évoquée en introduction va permettre à la Fondation de disposer dès 2025 d'une stabilité et d'une visibilité à moyen terme de ses futurs produits financiers qui devraient couvrir près de 60% de ses frais de fonctionnement.

L'actualité internationale recentre les enjeux de Défense au cœur des débats et des priorités de notre pays et de l'Europe, mettant d'autant plus en exergue le rôle fondamental de la Fondation Saint-Cyr pour anticiper l'avenir. Dans ce cadre, il nous faut dès 2025 relancer notre action pour d'une part préparer les négociations de renouvellement des conventions en cours et d'autre part multiplier nos efforts pour en initier de nouvelles au profit de la recherche de Défense, celle-ci s'entendant au sens le plus large du terme tant elle concerne tous les secteurs stratégiques de notre économie.

André Autrand
Président de la Fondation Saint-Cyr

¹ Convention industrielle de formation par la recherche.

² Prestations de service tracées, réalisées par le personnel de la Fondation au profit du fonctionnement et de l'administration des chaires et programmes de recherche.



Chapitre 1



Les activités de recherche



LA CHAIRE " GRANDS ENJEUX STRATEGIQUES CONTEMPORAINS "

La chaire grands enjeux stratégiques contemporains est le fruit d'un partenariat entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, MBDA, Airbus, le CEA et la Fondation Saint-Cyr. Elle est dirigée par Louis Gautier.

Les activités de la chaire s'insèrent dans les programmes de formation des étudiants de licence, master et doctorat. Elles s'adressent également aux auditeurs extérieurs.

Cette chaire internationale est consacrée aux grands enjeux stratégiques contemporains relatifs aux notions de puissance, d'équilibre international, de sécurité collective ou de supériorité stratégique et technologique au XXI^e siècle. Dans ce cadre, se tient chaque année, au cours du premier semestre, un cycle d'une douzaine de conférences de haut niveau dispensées par des intervenants français ou étrangers de renom. Ces derniers sont en outre chargés, au terme du cycle d'enseignement, de la direction scientifique et de l'animation d'un colloque international portant sur le thème d'étude de l'année.

Le cycle 2024 avait pour thème : « Confrontations et recompositions stratégiques ».

- 22 janvier 2024 : leçon inaugurale prononcée par le général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des Armées.
- 29 janvier 2024 : "La guerre d'Israël contre le Hamas. Quelles leçons pour la région et l'ordre mondial ?" par Elie Barnavi, ancien ambassadeur d'Israël en France.
- 05 février 2024 : "Transformation technologique et stratégique de la guerre notamment en relation avec les conflits actuels" par Ulrike Franke, spécialiste des relations internationales et nouvelles technologies de guerre, ECFR France (Conseil européen des relations internationales).
- 12 février 2024 : "L'Europe et son futur ordre de sécurité : existe-t-il une vision partagée ?" par Barbara Kunz, directrice du programme Sécurité européenne, SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute).
- 19 février 2024 : "Le destin de l'ordre international libéral a-t-il une perspective d'avenir ?" par G. John Ikenberry, spécialiste des relations internationales, Université de Princeton (USA).
- 26 février 2024 : "L'émergence du Golfe Persique et le nouveau jeu d'équilibre au Moyen-Orient" par Mehran Kamrava, Professeur de relations internationales et régionales, Université Georgetown, Doha (Qatar).

- 04 mars 2024 : "Confrontations stratégiques et risques nucléaires en Asie de l'Est " par Nobumasa Akiyama, doyen, professeur de relations internationales, Hitotsubashi University.
- 11 mars 2024 : "La stratégie britannique dans un monde en mutation : passé, présent et futur" par John Bew, professeur d'histoire et de politique étrangère, King's College, Londres.
- 18 mars 2024 : "Quelle issue à la guerre entre l'Ukraine et la Russie ? " par Gustav C. Gressel, chercheur associé, ECFR Berlin, ancien responsable de la politique et de la stratégie de sécurité internationale au Bureau de la politique de sécurité du ministère autrichien de la Défense.
- 25 mars 2024 : "L'opération de dissuasion pendant la guerre d'Ukraine " par Rose Gottemoeller, maître de conférences et chercheuse associée de l'Université de Stanford, ancienne secrétaire générale adjointe de l'Otan.

Le rayonnement numérique de la Chaire continue de progresser tant par la croissance du nombre d'abonnés sur les différentes plateformes que par l'élargissement de la visibilité des contenus. Le nombre d'abonnés poursuit sa croissance (+ 52,7%) dépasse maintenant les 21 000, pour plus de 1 200 000 vues des contenus présents sur les différentes plateformes.

Le bilan 2024 est donc très positif, avec une participation moyenne d'environ 2000 auditeurs à chaque conférence.



*Leçon inaugurale du cycle de conférences 2024 de la chaire
par le général d'armée Burkhard, chef d'état-major des Armées, le 22 janvier 2024.*

Suite au retrait de 2 des 5 partenaires industriels (Thales et Naval Group), la Fondation et Louis Gautier, titulaire de la chaire, réfléchissent aux évolutions souhaitables à envisager et à l'intégration de nouveaux partenaires.

LA CHAIRE "SOLDAT AUGMENTÉ DANS L'ESPACE NUMÉRIQUE DE BATAILLE"

La chaire "Soldat augmenté dans l'espace numérique de bataille", inaugurée le 23 mai 2017, a pour ambition de développer la recherche dans le domaine des conditions d'évolution du fantassin dans son environnement, en associant les compétences des mondes civil et militaire. Elle est le fruit d'un partenariat entre Safran, la Fondation Saint-Cyr et l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

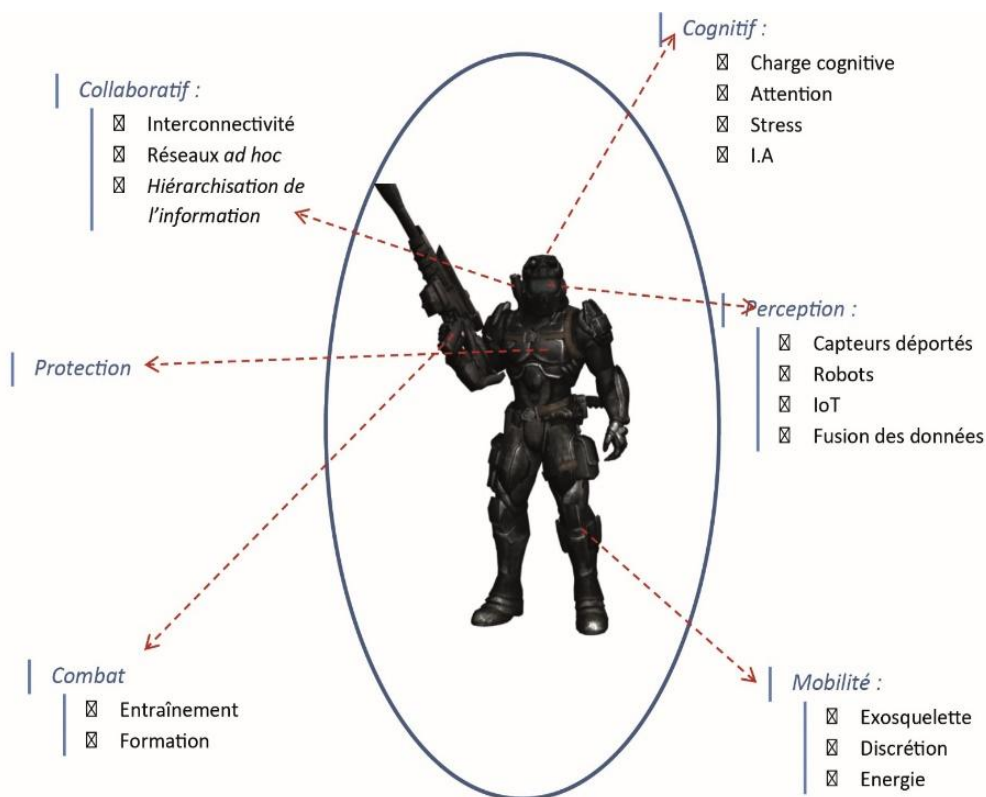
Ses objectifs

- Mettre en place un programme de recherche de haut niveau.
- Mettre en place une action de formation de doctorants.
- Contribuer au débat public par la publication dans des revues académiques et l'organisation de manifestations scientifiques.

Activités

Le cycle des activités est défini annuellement par le comité d'orientation et prend les formes suivantes :

- Évaluation, en amont, de la faisabilité de certains développements ou l'apport de nouvelles technologies par la réalisation de thèses ;
- Publications dans des revues spécialisées ;
- Publications d'ouvrages et de documents de référence.



Poursuite des activités de la chaire

Avec 4 thèses soutenues entre 2017 et 2022, la qualité des travaux menés dans le cadre de la chaire a été soulignée par le directeur de l'innovation de Safran Electronics & Defense qui a ainsi souhaité poursuivre le fructueux partenariat initié 5 ans plus tôt.

Dans ce cadre, un avenant a été signé pour proroger l'activité de la chaire sur 5 années supplémentaires (2023-2027). À la suite du départ en retraite de M. Yvon Ehrel, M. Laurent Mahéo a été désigné titulaire de la chaire. Le programme scientifique proposé prévoit la réalisation de 3 nouvelles thèses ainsi que des conduites de projets impliquant des élèves-officiers, illustrant le lien essentiel entre la recherche et l'enseignement.

2 doctorants y travaillent depuis 2023 :

- Mme Marie Robin a débuté un contrat doctoral de droit privé le 17 avril 2023 pour la durée de sa thèse qui a pour thème : "protection aux impacts balistiques : étude des effets arrière". La doctorante est inscrite à l'Université de Bretagne Sud (laboratoire IRDL). Elle est encadrée par M. Laurent Mahéo, M. Bertrand Galpin et M. Vincent Grolleau.
- M. Aurélien Schuster a débuté un contrat doctoral de droit privé le 1^{er} octobre 2023 pour la durée de sa thèse qui a pour thème : "modèle musculo squelettique du fantassin : vers une analyse énergétique de l'activité physique en mission pour l'optimisation des équipements et du chargement". Le doctorant est inscrit à l'Ecole Normale Supérieure de Rennes (école doctorale) et encadré par M. Charles Pontonnier et M. Georges Dumont.

Un troisième doctorant a été recruté en 2024, M. Thibault CAMU, qui a débuté un contrat doctoral de droit privé le 14 octobre 2024 pour la durée de sa thèse qui a pour thème : "Planification simplifiée : heuristique pour une planification plus expressive". Il est inscrit à l'Université de Technologie de Compiègne (école doctorale ED71 "Sciences pour l'ingénieur") et encadré par M. Stéphane Cardon et M. Sylvain Lagrue.





LA CHAIRE CYBERDEFENSE ET CYBERSECURITE

La Chaire Cyberdéfense et Cybersécurité inaugurée en 2012, renouvelée en 2015 pour une période de 3 ans, puis à nouveau renouvelée en 2018 pour 2 ans, a pour ambition de mieux anticiper les futures cyber menaces en associant les compétences militaires et civiles. Cette chaire est le fruit d'un partenariat entre Thales, Sogeti, la Fondation Saint-Cyr et l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

Suite au retrait de Sogeti en 2020, Thales a réaffirmé son souhait de pérenniser ce partenariat fructueux, en réorientant les activités de recherche vers les sciences de l'ingénieur, en particulier dans le domaine du combat collaboratif, au travers d'un certain nombre de sujets de thèses.

Une nouvelle convention avec Thales a ainsi été signée lors de la « European Cyber Week » à Rennes le 16 novembre 2022. Celle-ci engage les partenaires pour une durée de 4 années (2023 à 2027). M. Nicolas Belloir, enseignant-chercheur au CReC Saint-Cyr est le titulaire de la chaire.

M. Etienne Lemonnier a été recruté et a débuté un contrat doctoral de droit privé le 9 octobre 2023 pour la durée de sa thèse qui a pour thème : "Langage et infrastructure d'architecture dynamique orientée données". Le doctorant est inscrit à l'Université de Bretagne Sud (école doctorale) et a accès aux installations de l'IRISA³. Il est encadré par M. Nicolas Belloir et M. Jérémy Buisson.

Initialement envisagée en 2025, une deuxième thèse portant sur la cryptographie est actuellement en attente de validation pour un début espéré en 2026.

³ Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires (Rennes)



Comité d'orientation de la chaire Cyberdéfense - Cybersécurité, le 17 septembre 2024.



CHAIRE "INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INGENIERIE COMPORTEMENTALE"

Faisant suite à la signature d'une lettre d'intention le 24 novembre 2021 pour la création d'une chaire de recherche scientifique intitulée "Intelligence artificielle et ingénierie comportementale", une convention de mécénat a été signée le 23 novembre 2022, posant les fondations de cette chaire. Les parties signataires sont l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, la Fondation Saint-Cyr et les sociétés KNDS et Naval Group.

Les trois axes majeurs de recherche de la chaire se déclinent autour de trois défis à relever pour faciliter l'introduction et l'usage d'équipiers numériques et robotiques dans nos forces.

- L'interaction avec ces nouveaux équipiers doit savoir s'accorder aux modalités actuelles entre combattants : le comportement d'un équipier numérique ou robotique doit être aussi simple et efficace qu'un acte réflexe.
- L'autonomie d'un équipier doit pouvoir se mettre en œuvre sur la durée de la mission qu'il doit remplir et le facteur énergétique ne doit pas limiter les volumes de services numériques à assurer pendant la mission : un changement significatif de conception des algorithmes, bien plus rapides pour le temps qui leur est imparti, et des composants, bien plus sobres, est nécessaire.
- La fin de la mission est l'occasion de la mise en forme narrative des comportements successifs de l'équipier au cours de la mission : cette analyse doit s'accorder aux modalités actuelles du retour d'expérience.

L'ingénierie ainsi recherchée vise à dimensionner des comportements adaptés pour les équipiers numériques et robotiques pour relever ces trois défis de la simplicité de l'interaction, de la rusticité des services numériques, et du retour d'expérience.

M. Stéphane Cardon, enseignant chercheur au CReC Saint-Cyr, a été nommé titulaire de la chaire.

Après quelques difficultés à recruter (doctorant et post doctorant) ayant engendré des retards dans le déroulement du programme scientifique, les travaux de recherche ont finalement débuté fin 2023 avec le recrutement d'un post doctorant, M. Maxime Baczyk. Après un premier contrat d'un an dont les résultats ont donné entière satisfaction, il a enchaîné fin 2024 pour une deuxième année de post-doctorat.

Parallèlement, un doctorant a été recruté à l'été 2024 pour débiter une thèse CIFRE⁴ auprès de KNDS qui a pour thème : "Planification d'actions pour optimisation d'une séquence d'engagement avec mobilité tactique dans un cadre temps-réel sous incertitudes".



⁴ Convention industrielle de formation par la recherche



PROJET DE RECHERCHE ANR / DRIFT-FH

DIGITALISATION : RISQUES, INCERTITUDES ET FRAGILITES

DES TECHNOLOGIES ASSOCIES AUX FACTEURS HUMAINS

Présentation générale

DRIFT-FH est un projet de recherche remporté en 2021 par la Fondation Saint-Cyr auprès de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), à l'issue d'une procédure concurrentielle particulièrement sélective.

Ce programme de recherche, d'une durée de 4 ans, a débuté le 1^{er} janvier 2022. Le coût global est de 2,2 M€, dont un tiers financé par l'ANR.

Le coordinateur du projet est le général de division (2S) Jean-François Lafont Rapnouil, directeur général de la Fondation Saint-Cyr. La directrice scientifique, à l'initiative de ce projet, est Mme Ingrid Dumont, chercheur associé au centre de recherche de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Autour de cette équipe, un consortium pluridisciplinaire a été constitué.

- Défense :
 - o la Fondation Saint-Cyr ;
 - o le Centre de Recherche de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (CReC) ;
 - o l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées (IRBA).
- Université d'Aix-Marseille :
 - o le centre PSYCLE (Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Emotion).
- Université Technologique de Compiègne :
 - o le laboratoire COSTECH (Connaissance Organisation et Systèmes Technique) ;
 - o le laboratoire HEUDIASYC (Heuristique et Diagnostic des Systèmes Complexes).
- Université d'Evry Paris-Saclay :
 - o le laboratoire IBISC (Informatique, Bio-informatique, Systèmes Complexes).

Objectifs et programme scientifique

Aujourd'hui, la sécurité et la sûreté sont essentiellement basées sur des approches "techno-centrées" qui tendent à exclure l'être humain ou à le réduire au rôle de maillon faible du système.

L'objectif du projet DRIFT-FH est d'étudier dans quelle mesure l'intégration des facteurs humains dès le processus de conception des systèmes d'information et tout au long du cycle de vie des données d'une part, et la mise en place de programmes d'éducation et de formation ciblés d'autre part, sont susceptibles de modifier les pratiques des utilisateurs et ainsi d'améliorer la cybersécurité et la sûreté des opérations.

L'étude est conduite dans les environnements de la Défense et de la Santé, par essence sensibles et complexes.

Pour atteindre cet objectif, deux axes de recherche ont été retenus :

- axe 1 : identifier les vulnérabilités associées aux failles humaines et proposer des recommandations pour les réduire autant que faire se peut ;
- axe 2 : une fois les vulnérabilités identifiées, proposer des solutions pour améliorer les techniques d'apprentissage afin que l'ensemble des acteurs participe activement à la protection des personnes et des organisations.

Les attendus de ce vaste programme de recherche consistent bien à changer de paradigme, en faisant de l'humain le maillon fort de la cyberdéfense et de la cybersécurité, de la conception des systèmes à l'utilisation de ceux-ci. Les solutions dégagées de l'approche comparative conduite au sein des environnements de la Défense et de la Santé pourront *in fine* être transposées et adaptées à d'autres environnements.

En 2023, la Banque Française Mutualiste (BFM) a signé une convention de partenariat avec la Fondation Saint-Cyr pour 3 ans (+ une quatrième année optionnelle) afin de soutenir ses activités de recherche. Ce soutien s'inscrit notamment dans le cadre du projet DRIFT/FH pour :

- le soutien à l'événementiel (organisation de séminaires, journées d'études, etc.) ;
- le soutien à la diffusion des résultats (publications, etc.) ;
- l'appui à la réalisation des maquettes des outils pédagogiques envisagés.

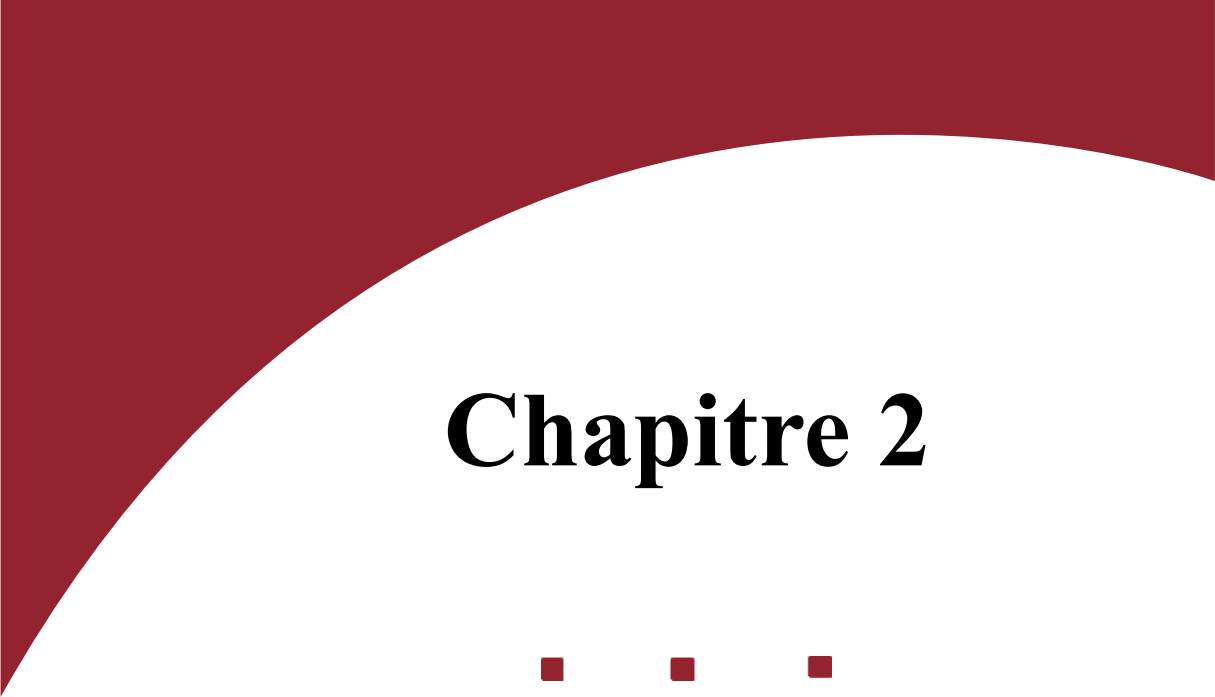


AUTRES PROJETS

Projet PROTEAS

Le CReC et la Fondation Saint-Cyr soutiennent les travaux de M. Gérard de Boisboissel, ingénieur de recherche au CReC Saint-Cyr, en liaison avec C&V Consulting, entreprise impliquée dans plusieurs consortiums à l'échelle européenne et plus spécifiquement chargée de piloter le suivi éthique de programmes sélectionnés dans le cadre du Fonds Européen de la Défense.

Dans ce cadre, M. de Boisboissel a intégré un comité consultatif éthique (Ethics Advisory Board – EAB), conformément aux attentes de la Commission européenne sur le projet PROTEAS ("Poste de commandement et système de commandement et de contrôle multi-environnement déployable pour les forces d'opérations spéciales (SFCPC2)"). Il y est chargé de fournir des recommandations sur la base d'une évaluation éthique préalable. A ce titre il s'est rendu à Bruxelles en novembre 2024 pour la première réunion de travail de cet EAD.



Chapitre 2



La gouvernance et les ressources humaines

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 DECEMBRE 2024.

Collège des membres fondateurs

Général d'Armée (2S) Bernard BARRERA (Thales)

Monsieur Stéphane VOLANT (SNCF)

Amiral (2S) Hervé de BONNAVENTURE (MBDA)

Secrétaire

Collège des membres de droit

Madame Dominique DALMAS (Ministère de l'intérieur)

Général de division Emmanuel CHARPY (Ministère des armées)

Vice-président

Monsieur Brice LAMOTTE (Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la recherche)

Collège des personnalités qualifiées

Monsieur André AUTRAND

Président

Monsieur Pierre TAPIE

Monsieur Franck GALLAND

Trésorier

Monsieur Bruno GIORGIANNI

Collège des amis de la Fondation Saint-Cyr

Monsieur Stève GENTILI

Président d'honneur

Monsieur François ROUSSEL

EVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2024, la Fondation Saint-Cyr emploie 8 salariés.

Permanents

- Monsieur le général de division (2S) Jean-François Lafont Rapnouil, en qualité de directeur général.
- Monsieur Tanneguy de Vasselot en qualité de secrétaire général (4/5^{ème} de temps).

Chargée de recherche

- Madame Ingrid Dumont a été recrutée le 03 janvier 2022 dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée de projet pour animer le projet DRIFT-FH.

Doctorants

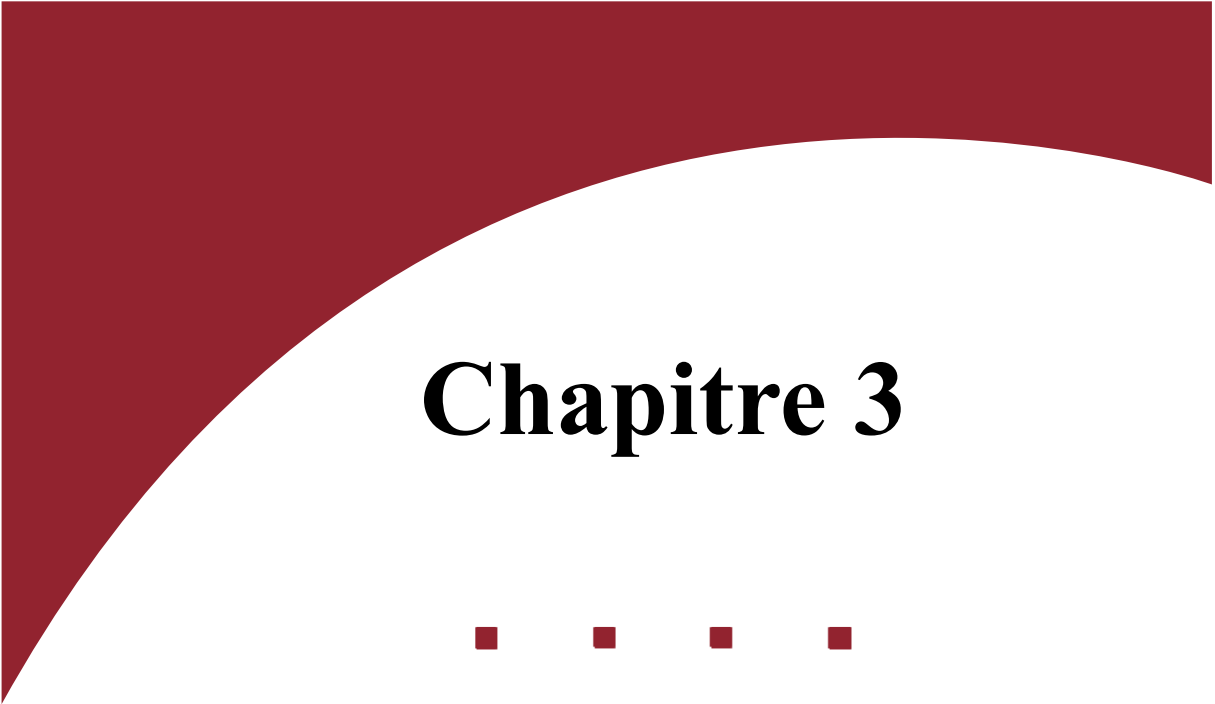
- Mme Marie Robin a été recrutée le 17 avril 2023 pour réaliser sa thèse dans le cadre de la chaire "le soldat augmenté dans l'espace numérique de bataille".
- M. Aurélien Schuster a été recruté le 1^{er} octobre 2023 pour réaliser sa thèse dans le cadre de la chaire "le soldat augmenté dans l'espace numérique de bataille".
- M. Etienne Lemonnier a été recruté le 09 octobre 2023 pour réaliser sa thèse dans le cadre de la chaire "cyber défense cyber sécurité".
- M. Thibault CAMU a été recruté le 14 octobre 2024 pour réaliser sa thèse dans le cadre de la chaire "le soldat augmenté dans l'espace numérique de bataille".

Post doctorant

- M. Maxime Baczyk a été recruté le 04 décembre 2023 pour réaliser des travaux dans le cadre de la chaire "Intelligence artificielle et ingénierie comportementale". Son contrat à durée déterminée d'un an a été renouvelé pour une nouvelle année le 4 décembre 2024.

Stagiaires

- M. Albéric de Carrère, M. Henri-Dieudonné Gasquet et M. Nicolas Segovia ont été recrutés en qualité de stagiaires du 1^{er} janvier au 30 avril 2024 dans le cadre de la chaire GESC.
- M. Thibault Camu a été recruté en tant que stagiaire du 29 janvier au 19 juillet 2024 dans le cadre de la chaire Soldat augmenté dans l'espace numérique de bataille.

A large red decorative shape on the left side of the slide, consisting of a vertical rectangle on the left and a curved section on the right that frames the title.

Chapitre 3



La situation financière

Fonctionnement

Les produits de fonctionnement

En 2024, les produits de fonctionnement s'élèvent à **150 084€**. Leur évolution à la baisse est principalement liée à la disparition des frais spécifiques liés aux projets parallèles au chaires ainsi qu'à la baisse des frais de gestion de la chaire IA.

2022	2023	2024	Evolution
149 229 €	168 417 €	150 084 €	-11 %

1/ Production vendue de services : 5 032€

Il s'agit des loyers versés par les locataires des deux maisons situées à Cast, dans le Finistère, dont l'usufruit temporaire a été légué par le médecin-général Triquet à la Fondation Saint-Cyr en juillet 2017. La vente d'une parcelle de jardin non attenante aux maisons en 2023 explique l'accroissement temporaire en 2023.

2022	2023	2024	Evolution
5 135 €	7 224 €	5032 €	- 30 %

2/ Dons entreprises et particuliers : 33 600 €

Il s'agit des dons reçus au titre du soutien à la Fondation pour son activité par des entreprises ou des particuliers.

	2022	2023	2024	Evolution
Entreprises	18 000 €	38 000 €	33 118 €	- 13 %
Particuliers	350 €	350 €	600 €	+ 71 %
Total	18 350 €	38 350 €	33 718 €	- 12 %

3/ Apports fonds dédiés : 111 333 €

Les frais de gestion appliqués aux différents projets sont inscrits dans ce compte, ainsi que les frais spécifiques. Ces derniers regroupent l'ensemble des prestations de services tracées, réalisées par le personnel de la Fondation au profit du fonctionnement et de l'administration des chaires et programmes de recherche.

	2022	2023	2024	Evolution
Frais de gestion	29 628 €	38 037 €	33 834 €	+ 28 %
Frais spécifiques	96 116 €	84 806 €	77 500 €	-12 %

Les charges de fonctionnement

En 2024, les charges de fonctionnement s'élèvent à **129 815 €**. Elles se décomposent de la façon suivante.

1/ Autres achats et charges externes : 56 077 €

Ce compte détaille la majorité des charges supportées pour réaliser les activités et contribuer au fonctionnement de la Fondation Saint-Cyr.

	2022	2023	2024	Evolution
Déplacements	5 723 €	6 364 €	8 838 €	+ 39 %
Fournitures	271 €	58 €	68 €	+ 17 %
Frais postaux	109 €	70 €	185 €	+ 164 %
Location véhicule	5 148 €	5 148 €	5 866 €	+ 14 %
Location immobilière (AOT)		1 229 €* 852 €	458 €	
Site internet	780 €	852 €	852 €	0 %
Assurances	2 545 €	2 061 €	1 944 €	- 6 %
Charges diverses de gestion courante***	578 €	505 €	18 €	- 96%
Prestation Paies	1 716 €	1 476 €	3 622 €	+ 145%
Honoraires expert-comptable	12 888 €	11 664 €	12 340 €	+ 6%
Honoraires CAC	6 480 €	6 720 €	7 440 €	+ 11%
Informatique	655 €	612 €	647 €	+ 6%
Frais bancaires	9 597 €	8 798 €	12 264 €	+ 39%
Divers		3 301 €	1 728 €	- 48 %
Frais d'agence			266 €	
Total	46 491 €	48 858 €	56 077 €	+ 15 %

* Règlement pour 2021-2022-2023

*** Frais non enregistrables dans les autres catégories de charges. Inclut en 2022 et 2023 le Prix Incuba Terre de l'école de guerre Terre (500 €), décerné par la Fondation.

2/ Impôts, taxes et versements assimilés : 1 798 €

Ce compte rassemble la taxe foncière du Leg Triquet et le coût de la formation professionnelle.

	2022	2023	2024	Evolution
Formation professionnelle continue	774 €	492 €	703 €	+ 43 %
Taxes foncières	1011 €	1 101 €	1 095 €	- 1 %
Total	1 785 €	1 593 €	1 798 €	+ 13 %

3/ Salaires, traitements et charges sociales : 72 922 €

Sont pris en compte dans ce tableau les salaires et charges du personnel permanent de la Fondation, les autres salariés relevant des programmes de recherches apparaissant dans la partie fonds dédiés.

	2023	2024
Salaires	100 045 €	107 321 €
Charges sociales	43 519 €	42 421 €
Total	143 564 €	149 742 €

4/ Dotations aux amortissements et provisions : 168 €

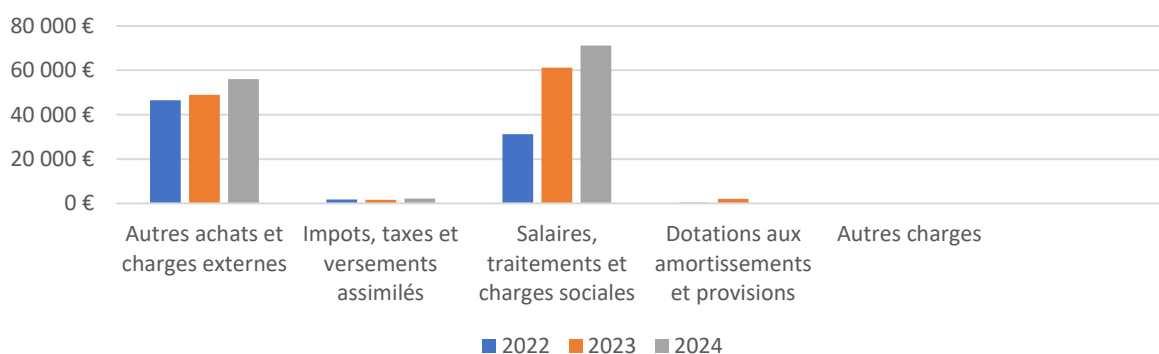
	2022	2023	2024	Evolution
Dotation aux amortissements	330 €	2 067 €	168 €	- 92 %

5/ Autres charges 146 €

Ce poste présente les abonnements aux licences informatiques.

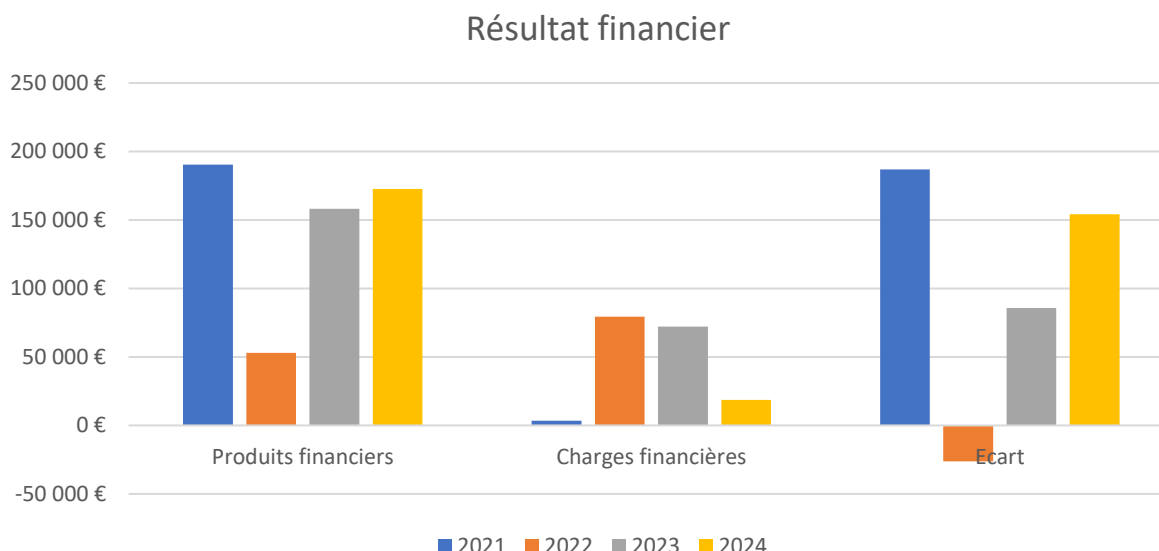
	2022	2023	2024	Evolution
Autres charges	119 €	132 €	146	+ 10 %

Les charges de fonctionnement



Résultat financier

Le résultat financier est de + 154 111 €.



Les produits financiers

Au 31 décembre 2024, la Fondation dispose des placements suivants :

- un dépôt à terme au Crédit Agricole valorisé **75 000 €** échu le 13/02/2025 ;
- des titres détenus pour **2 695 691,72 €** et valorisés 2 695 691,72 € au global.

Au 31 décembre 2024, le montant des produits financiers s'élève à **142 070,47 €** :

- la vente des valeurs mobilières de placement a permis d'enregistrer une plus-value s'élevant à 130 237,27 € ;
- les autres intérêts et produits assimilés sont de 11 832,90 €.

2022	2023	2024	Evolution
50 128 €	89 752 €	142 070 €	+ 58 %

De façon comptable, les reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges doivent être ajoutés à ces revenus financiers. Ils s'élèvent en 2024 à **30 675,97 €**.

Au compte de résultat, les produits financiers sont ainsi arrêtés à la somme de **172 746,44 €**

Les charges financières

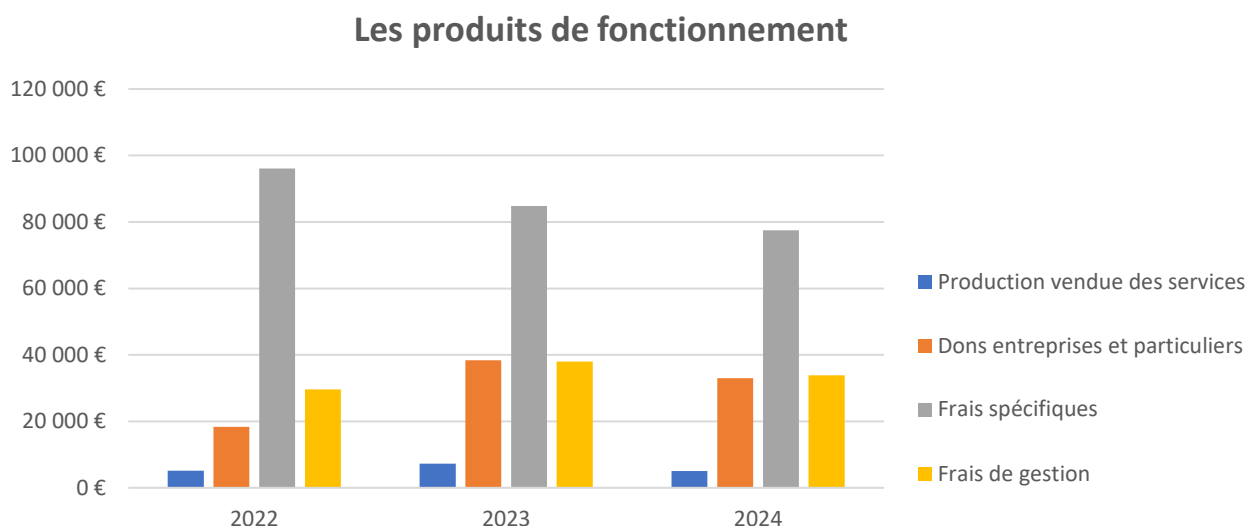
En 2024, les charges financières s'élèvent à 18 635,33 € qui correspondent aux charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement. Ces charges nettes résultent du solde réalisé lors de la vente, du rachat ou de toute autre forme de cession de valeurs mobilières de placement.

2022	2023	2024	Evolution
10 995 €	41 572 €	18 635 €	- 55 %

Par ailleurs, la dotation aux provisions est une écriture comptable qui intervient lors de la clôture d'un exercice. Elle permet d'enregistrer les charges relatives à un exercice même si la charge n'est pas encore certaine ou que son montant n'est pas encore connu.

Contrairement aux années précédentes, aucune dotation financière aux amortissements, dépréciations et provisions n'a été nécessaire, les placements du capital non consommable de la Fondation étant désormais entièrement garantis. Cette dotation, qui correspond à la provision comptable des moins-values latentes enregistrées en fin d'année sur les comptes titres détenus par de la Fondation, s'élevait à **30 676 €** en 2023 et à **68 000 €** en 2022.

Au compte de résultat, les charges financières s'élèvent ainsi à **18 635 €**.



Les Fonds dédiés

Les produits des fonds dédiés

La baisse enregistrée sur les fonds dédiés, en stock et en flux, s'explique par le désengagement de deux partenaires de la chaire Grands enjeux stratégiques européens et l'arrivée à échéance de certains projets de recherche (Drones, Logclay, DGRIS/IRIS).

Ouverture de l'exercice	Clôture de l'exercice	Evolution
574 763 €	491 452 €	- 14 %

Les versements reçus en 2024 se montent à 446 566 €.

2022	2023	2024	Evolution
260 623 €	638 678 €	446 566 €	- 30 %

1/ Les chaires

	Ouverture exercice	Versements 2024	Clôture exercice
Cyber défense	19 433 €	72 225 €	32 814 €
Soldat augmenté	110 206 €	173 000 €	134 050 €
CELT*	7 612 €	0	6 112 €
GESC**	271 187 €	75 000 €	152 128 €
IA	118 092 €	62 341 €	98 655 €

*Centre d'Expertise Lutte contre le terrorisme

** Grands Enjeux Stratégiques Contemporains

2/ Les autres projets de recherche

	Ouverture exercice	Versements 2024	Clôture exercice
Soutien aux activités de recherche du CReC	6 033 €	0 €	4 929 €
ANR* (DRIFT-FH)	24 567 €	30 800 €	24 045 €
Colloque NEXTER/KNDS**	364 €	25 000 €	847 €
BFM	16 427 €	30 000 €	31 135 €
CIFRE THALES	841 €	0 €	841 €
PROTEAS	0	9 000 €	4 790 €

* Agence Nationale de la Recherche

** Organisation d'un colloque sur l'intelligence artificielle

Les charges des fonds dédiés

Les charges sur fonds dédiés s'élèvent à 560 678 €. Cette nette augmentation traduit le fort taux d'activité des chaires et programmes de recherche, et donc des dépenses afférentes, en particulier pour le poste salaires et charges avec un nombre record de doctorants, post-doctorants et chargés de recherche financés par la Fondation.

2022	2023	2024	Evolution
368 174 €	396 475 €	560 678 €	+ 41 %

1/ Autres achats et charges externes

	2022	2023	2024
Déplacements	26 876 €	42 797 €	53 026 €
Fournitures	18 439 €	18 375 €	33 634 €
Honoraires	19 860 €	18 000 €	24 574 €
Locations immobilières	1 380 €	10 700 €	1 680 €
Communication	32 796 €	29 029 €	33 202 €
Publications	3 875 €	6 138 €	2 227 €
Réceptions	14 135 €	20 883 €	18 890 €
Ecole doctorale	472 €	3 000 €	-
Achat matériels		955 €	7 570 €
Amortissements		2 127 €	2 479 €
Gratification étudiants			300 €
Traductions		8 323 €	13 405 €
Total	121 838 €	158 987 €	190 997 €

2/ Salaires et traitements

Ce compte regroupe les salaires de la chargée de recherche du projet ANR, des doctorants des chaires soldat augmenté et cyber défense et du post doctorant de la chaire IA. Les stagiaires et étudiants de la chaires GESC sont inclus dans ce chapitre.

	2022	2023	2024
Salaires	61 653 €	62 014 €	165 369 €
Indemnités de stage	10 483 €	11 243 €	14 616 €
Total	72 136 €	73 257 €	241 813 €

3/ Charges sociales

Ce compte regroupe les charges sociales de la chargée de recherche du projet ANR, des doctorants des chaires soldat augmenté et cyber défense et du post doctorant de la chaire IA.

2022	2023	2024
17 537 €	22 188 €	63 417 €

4/ Autres charges

Ce compte regroupe les notes de droits d'auteurs qui indemnisent les conférenciers de la chaire GESC sur la production de leur article publié dans la revue de la Défense Nationale.

2022	2023	2024
29 413 €	19 160 €	16 000 €

5/ Frais de gestion et frais spécifiques

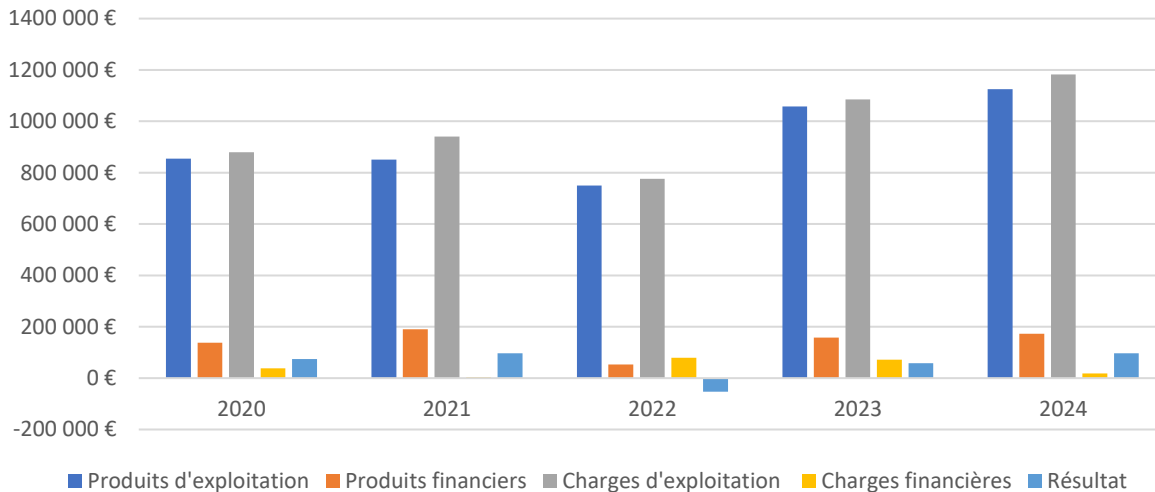
Ce compte regroupe les frais de gestion perçus sur les virements liés aux chaires et projets de recherche suivant les barèmes définis dans le règlement intérieur. Il inclut également les frais spécifiques appliqués en fonction des actes administratifs, financiers, juridiques, effectués au profit de chacun des projets. Ces sommes issues des fonds dédiés viennent incrémenter les produits de fonctionnement de la Fondation.

	2022	2023	2024	Evolution
Frais de gestion	29 628 €	38 037 €	33 834 €	- 12 %
Frais spécifiques	96 116 €	84 806 €	77 500 €	- 9 %
Total	125 744 €	122 843 €	111 334 €	- 10 %

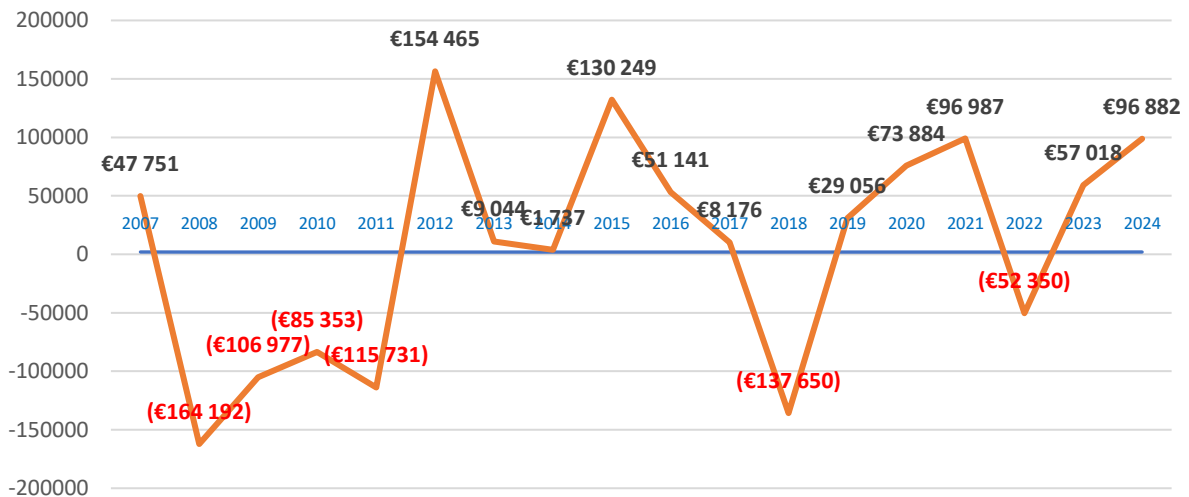
Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice s'élève à **96 882 €**.

Evolution des charges et produits



Evolution du résultat





Fondation Saint-Cyr

1 place Joffre

75 007 Paris

www.f-sc.org

contact@f-sc.org